



# **CHARTRE DU SERVICE EMPLOI DE LA MAIRIE DE VELIZY- VILLACOUBLAY**

## I - PREAMBULE

Avec plus de 43 000 emplois et plus de 1.000 entreprises, Vélizy-Villacoublay, qui regroupe de grandes entreprises de renommée internationale et des PME issues de secteurs d'activités à dominante tertiaire, est l'un des principaux bassins d'emplois du département des Yvelines.

Avec un taux de chômage exceptionnellement bas (environ 6 %) par rapport au département, à la région et au territoire national, la ville de Vélizy-Villacoublay connaît cependant une inadéquation entre ses emplois et sa population active. En effet, une majorité de la population vélizienne en recherche d'emploi est titulaire d'un diplôme de niveau V ou IV (brevet, baccalauréat) ou est diplômée d'une filière courte professionnalisante alors que les entreprises véliziennes emploient en moyenne 60 % de cadres. De plus, la population vélizienne ayant une tendance à se précariser, il est devenu évident de réfléchir à la situation de l'emploi au sein de la commune.

La ville de Vélizy a, depuis les années 90, accompagné ses demandeurs d'emploi dans leurs démarches. La mission première du service Emploi était de prendre en charge l'accompagnement approfondi et le suivi des personnes en recherche d'emploi et d'organiser des actions autour de l'emploi. La nouvelle mandature a souhaité renforcer ce support aux Véliziens, avec la création d'une délégation dédiée à l'insertion professionnelle, permettant ainsi de construire une démarche favorable au retour à l'emploi des plus fragiles, notamment les demandeurs d'emploi Seniors, Jeunes sans qualification et les familles monoparentales.

L'accompagnement approfondi ayant pris une proportion qui ne permettait plus de répondre de façon quantitative à la demande (400 personnes accompagnées en 2014), la ville a revu ses priorités et souhaite s'appuyer sur un écosystème de partenaires, experts dans l'accompagnement et/ou le placement, et renforcer les relations avec les entreprises afin d'acquérir une meilleure connaissance du marché et y répondre par des actions de recrutements ciblées. Cela se traduit par la mise en œuvre d'actions collectives de recrutement, des ateliers thématiques, la transmission d'informations liées à l'emploi, la mise à disposition d'un espace d'accueil, de ressources documentaires et d'ordinateurs en libre-service...

De plus, la Ville de Vélizy-Villacoublay intègre la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc (VGP) au 1er janvier 2016. Même si VGP ne dispose pas de la compétence Emploi, la ville de Vélizy-Villacoublay souhaite favoriser les relations entre les différents services Emploi de ces communes afin de mutualiser les actions existantes ou émergentes et tirer ainsi bénéfice de l'ensemble du bassin économique de VGP.

La mission du service Emploi, qui s'inscrit dans le cadre de la politique sociale et emploi définie par la municipalité, consiste à développer une efficacité collective des partenaires Emploi et à structurer les échanges. La municipalité devient ainsi un facilitateur du retour à l'emploi, en orientant plus rapidement les demandeurs vers les organismes les plus adaptés à leur situation.

## II - PRESENTATION DU SERVICE EMPLOI

### 1) Nouvelles orientations

Afin de répondre au plus grand nombre de demandes et donc à l'intérêt commun, les nouvelles orientations du service emploi sont les suivantes :

- ➔ Accueillir et orienter les véliziens en recherche d'emploi
- ➔ Développer les partenariats
- ➔ Favoriser les actions collectives

### 2) Objectifs et missions

#### ➔ Accueillir, orienter ou accompagner les véliziens en recherche d'emploi

- Accueillir les demandeurs d'emploi au sein du service emploi.
- Orienter les demandeurs d'emploi, autant que possible, vers les partenaires et dispositifs adaptés.
- Accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet, de façon cadrée et limitée à 3 RDV maximum par personne, afin de pouvoir répondre au plus grand nombre de demandes.

#### ➔ Développer les partenariats

- Travailler en complémentarité avec les partenaires locaux existants (SNC, Chantiers Yvelines, ...)
- Rechercher et développer des nouveaux partenariats avec les acteurs de l'emploi au-delà des frontières communales (institutionnels, associations,...), proposant une offre de services complémentaires.
- Porter la création de nouvelles associations locales proposant une offre de services complémentaire (sur des projets tels que : formation, reconversion,...).
- Favoriser les permanences des partenaires en Mairie, selon les possibilités.

#### ➔ Favoriser des actions collectives

- Mettre en place des ateliers collectifs thématiques à l'attention des personnes en recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, le projet professionnel, l'entretien d'embauche,...) mis en œuvre par les partenaires et/ou par la personne en charge de l'emploi.
- Organiser des opérations collectives de recrutement (jobs dating, forum emploi,...)

### 3) Modalités de l'accueil

La chargée de l'emploi reçoit uniquement sur RDV téléphonique dans un premier temps les lundis, mardi, jeudis et vendredis de 9h00 à 10h30.

Les rendez-vous téléphoniques ont pour objectif d'établir un premier contact avec les demandeurs d'emploi qui présentent leur situation et posent leurs questions.

A la suite de cet entretien téléphonique, un RDV individuel est pris si nécessaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h30 à 12h00.

Les rendez-vous individuels peuvent être proposés aux demandeurs d'emploi selon la nature de leur demande (conseil / avis ponctuels sur l'élaboration d'un projet professionnel déjà défini par exemple).

Les demandeurs d'emploi peuvent contacter par téléphone la chargée de l'emploi ou se présenter directement au service emploi les mercredis matins de 9h00 à 12h00, sans rendez-vous.

#### **4) Moyens matériels**

L'espace emploi est actuellement composé d'un espace accueil et d'un espace de travail.

##### **a) L'espace accueil**

L'assistante du pôle accueille téléphoniquement et physiquement les demandeurs d'emploi qui souhaitent prendre RDV avec la chargée de l'emploi et/ou accéder à l'espace de travail.

##### **b) L'espace de travail**

L'espace de travail du service emploi comprend 2 ordinateurs en libre-service avec un accès à Internet et au Pack Office pour toutes les recherches d'informations et établissements de documents relatifs à une recherche d'emploi, de formation ou à la production de CV, lettre de motivation,....

L'assistante du pôle se rend également disponible pour imprimer les documents des demandeurs d'emploi si besoin, tels que : des offres d'emploi, CV, lettre de motivation, liste des entreprises implantées à Vélizy,...

Cet espace offre également de la documentation liée à l'emploi : magazines spécialisés, fiches métiers, livres, flyers. De plus, sont affichées sur un tableau certaines offres d'emploi locales reçues directement des entreprises. Ces offres d'emploi sont mises à jour régulièrement.

#### **5) Moyens humains**

Le Service Emploi est aujourd'hui composé d'une personne chargée de l'emploi et d'une assistante partagée avec d'autres services, qui gère le primo-accueil des personnes en recherche d'emploi. Ce service est rattaché à la Direction de l'Economie et de l'Emploi au sein du pôle Développement du Territoire.

#### **6) Jours et horaires d'ouverture**

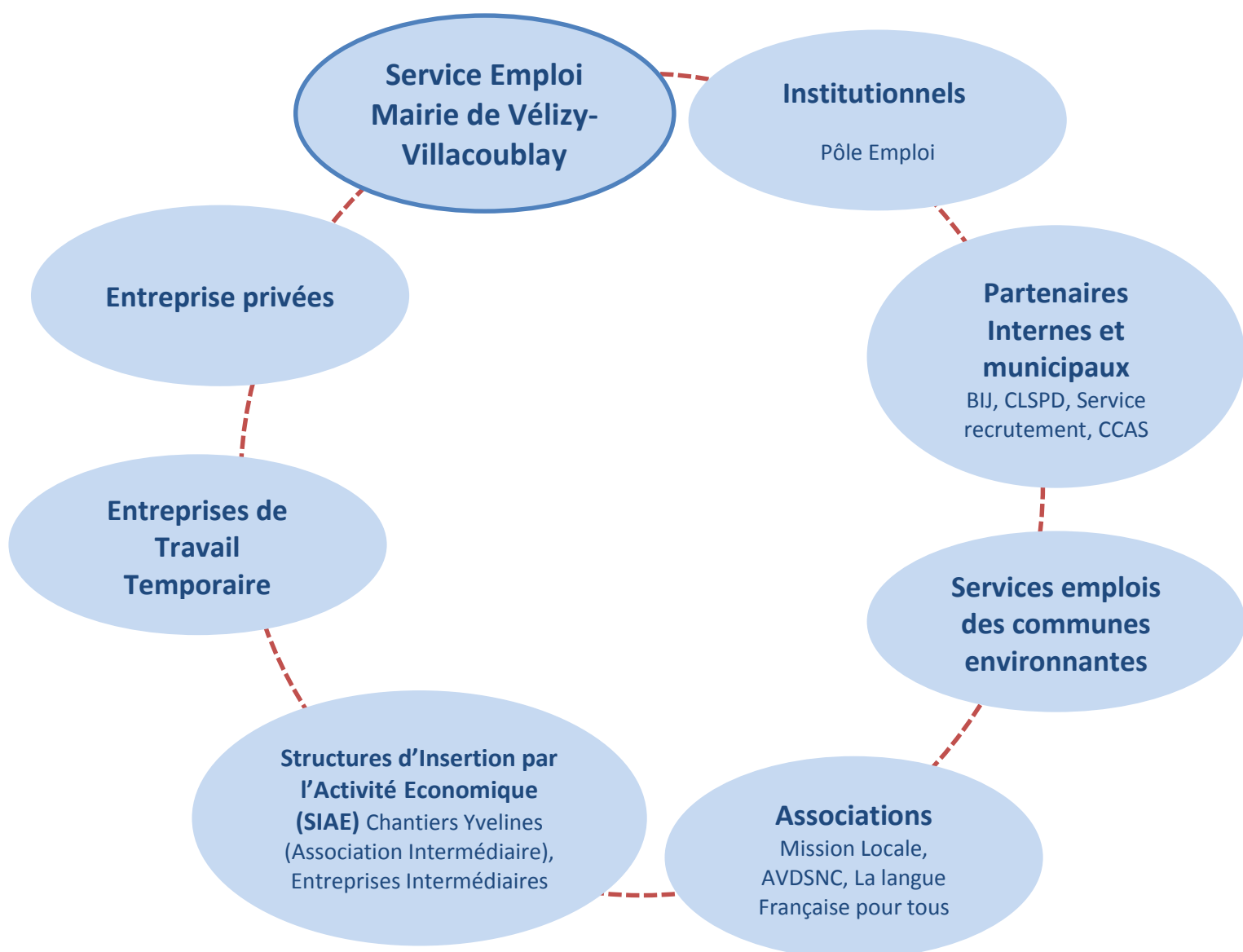
<b>CONTACTS</b>	
<b>Contact:</b>	Sabine Poulard <i>Chargée de l'emploi</i>
<b>Adresse:</b>	2 place de l'hôtel de Ville 78140 Vélizy-Villacoublay
<b>Téléphone:</b>	01.34.58.50.02
<b>Email:</b>	emploi@velizy-villacoublay.fr
<b>Horaires d'ouverture du service emploi au public:</b>	Lundi: de 8h30 à 17h00 Mardi: de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 Mercredi, Jeudi, Vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Samedi: de 9h00 à 12h00

## III- PRESENTATION DES PARTENAIRES EMPLOI

Nous souhaitons favoriser le développement d'un réseau de partenaires afin d'échanger ensemble toutes les informations susceptibles d'apporter à chacun les moyens d'orienter au mieux les personnes que nous suivons.

En effet, la recherche de partenariat vise l'efficacité collective par des missions complémentaires, une bonne connaissance réciproque, des échanges directs et de l'information régulière, au service d'une même ambition : le retour à l'emploi des personnes accompagnées.

(Cf annuaire Partenaires emploi)



## Annexe 1 : Annuaire Partenaires emploi

		Publics cibles	Finalités	Missions	Adresses	Coordonnées	Horaires d'ouverture
Institution	<b>POLE EMPLOI</b>	Demandeurs d'emploi (inscrits Pôle Emploi)	Retour à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagner des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi</li> <li>* Verser les allocations aux demandeurs d'emploi</li> <li>* Conseiller et répondre aux besoins des entreprises dans leurs projets de recrutement</li> </ul>	Pôle Emploi de Versailles 24 rue de Vergennes - 78000 Versailles	3949 pour les demandeurs d'emploi 3995 pour les entreprises <a href="http://www.pole-emploi.fr">www.pole-emploi.fr</a>	Lundi, Mardi, Mercredi, jeudi: de 9h00 à 17h00 sans RDV Vendredi: de 9h00 à 12h00 sans RDV Il est cependant conseillé de prendre RDV avec son conseiller personnel.
Partenaire interne	<b>BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ)</b>	Public de 13 à 30 ans	Contribution à l'autonomie et à la citoyenneté des jeunes	Informier et proposer des services sur les sujets tels que les études, l'orientation, la formation, l'emploi, l'insertion, les aides aux projets, la prévention, l'engagement, le logement, la santé, la mobilité, les loisirs, le sport ...	Bureau Information Jeunesse 14 rue Marcel Sembat 78140 Vélizy-Villacoublay	Par téléphone : 01 34 58 12 28 Par courrier électronique : <a href="mailto:bjj@velizy-villacoublay.fr">bjj@velizy-villacoublay.fr</a>	lundi : 9h30-12h30 / 14h-18h30 mardi : 9h30-12h30 / 14h-18h30 mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h30 jeudi : fermé le matin / 14h-18h30 vendredi : 9h30-12h30 / 14h-18h30 samedi : 9h-12h
Partenaire municipal	<b>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)</b>	Tout public rencontrant des problématiques sociales	Apport d'un soutien social	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Contribuer à la mise en place d'une politique d'action sociale et de solidarité en direction des familles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en difficulté.</li> <li>* Coordonner les intervenants locaux, qu'ils soient services publics ou associatifs, pour trouver ensemble les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap...</li> </ul>	Espace Edouard Tarron 5, avenue du Capitaine Tarron 78145 Vélizy-Villacoublay Cedex	Par téléphone: 01 34 58 50 01	Lundi, Mercredi, jeudi et vendredi: de 8h30 à 12h00 / de 13h30 à 17h00 Mardi: de 8h30 à 12h00 / de 14h30 à 19h00
Associations	<b>Solidarité Nouvelle face au Chômage (SNC)</b>	Personnes en recherche d'emploi (inscrites ou non inscrites à Pôle Emploi)	Retour à l'emploi	* Accompagner chaque chercheur d'emploi, par deux membres bénévoles de l'association aussi longtemps que nécessaire. L'accompagnement offre au chercheur d'emploi : une écoute, un soutien humain et une aide à la reprise de confiance ainsi qu'un soutien méthodologique pour reconstruire son projet professionnel et orienter ses recherches	AVDSNC Antenne de Vélizy Centre Maurice Ravel 25 avenue Louis Bréguet 78140 Vélizy-Villacoublay	Permanence d'accueil SNC : 01.42.47.13.41 <a href="mailto:avdsnc@orange.fr">avdsnc@orange.fr</a>	Mardi de 10h00 à 12h00
	<b>Mission Locale</b>	Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire	Insertion sociale et professionnelle	* Construire un avenir professionnel à chaque jeune par un accompagnement personnalisé sur les volets: Orientation, Formation, Emploi, Santé, logement, Mobilité internationale, Citoyenneté et Justice.	Mission Locale Intercommunale de Versailles 7 rue Jean Mermoz Bat B 78000 Versailles	Par téléphone: 01.30.83.27.60 Par courrier électronique: <a href="mailto:mission-locale@mliv.org">mission-locale@mliv.org</a>	<b>Permanence au sein de la mairie de Vélizy: tous les lundis de 9h00 à 11h30</b>  Horaires d'ouverture à Versailles: Du lundi au jeudi: de 9h00 à 12h30 / de 14h00 à 17h30 Vendredi: de 9h00 à 12h30  Il est fortement conseillé de se rendre dans un premier temps aux réunions d'informations collectives prévues les lundis à 9h30 et les jeudis à 16h00
SIAE	<b>Chantiers Yvelines (Association Intermédiaire - AI)</b>	Personnes en recherche d'emploi, éloignés du marché du travail	Facilitation à l'accès à un emploi durable aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Réinsérer des personnes en recherche d'emploi en leur offrant des contrats de travail auprès de particuliers, entreprises, associations ou collectivités</li> <li>* Suivre et accompagner les personnes afin qu'elles puissent retrouver un emploi durable</li> </ul>	Chantiers Yvelines Antenne de Vélizy: Centre Maurice Ravel 25 avenue Louis Bréguet 78140 Vélizy-Villacoublay	Antenne de Vélizy: 01.30.70.61.76 <a href="mailto:velizy@chanteirs-yvelines.fr">velizy@chanteirs-yvelines.fr</a>	Ouverture les lundis, mardis et jeudis de 14h00 à 17h00